

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

LE 14 AVRIL 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 14 avril 2025 à 19h00, au Centre Multifonctionnel sous la présidence de monsieur le maire, Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Jo-Annie Castilloux, Marie-Ève Allain et Sylvie Blais

Messieurs François Beaudin et Marc-Aurèle Blais

Assistait également à la séance, monsieur Yan Ritchie, directeur général et greffier-trésorier.

Monsieur Denis Langlois est absent de la présente séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte.

2. MOT DE BIENVENUE

Le maire, monsieur Henri Grenier, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2025-04-085

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire 10 mars et des séances extraordinaires du 24 mars et 10 avril 2025
5. Dépôt et approbation de la liste des chèques et des prélèvements de mars 2025
6. Dépôt et approbation de la liste des comptes à payer de mars 2025
7. Dépôt des états de revenus et dépenses
8. Correspondance
9. Dons ou commandites
10. Paiements de factures
11. Acquisition de bâtiment – autorisation de signatures
12. Demande du ministère du Transport et de la Mobilité durable
13. Nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU)
14. Autorisation pour FA Évènement
15. Achat d'une génératrice portable – service incendie
16. Inscription au congrès 2025 de l'ADMQ pour le directeur général et la greffière-trésorière adjointe
17. Soumission – Nutrite Gaspésie
18. Crédit de taxes de services et subvention pour eau et égout pour résidences intergénérationnelles
19. Affaires nouvelles
20. Période de questions
21. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-04-086

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MARS ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 24 MARS ET DU 10 AVRIL 2025

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars et les procès-verbaux des séances extraordinaires du 24 mars et du 10 avril 2025 soient adoptés tels que présentés aux membres du conseil.

Adopté à l’unanimité des conseillers

2025-04-087

5. **DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES, DES PRÉLÈVEMENTS ET DES DÉPÔTS DIRECTS DE MARS 2025**

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu que pour la période de mars 2025 : la liste des dépôts et des chèques portant les numéros #916928 à #916963 au montant de 197 365.07\$, #917304 à #917472 au montant de 80 345.72\$, la liste des prélèvements portant les numéros #902137 à #902162 au montant de 70 280.15\$ et les dépôts directs #2249 à #2290 au montant de 138 250.22\$, le tout pour un grand total de 486 241.16\$ soient approuvés et entérinés par les membres du conseil.

Ces montants incluent les dépenses réalisées par le greffier-trésorier via sa délégation de pouvoir.

Adopté à l’unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Yan Ritchie, greffier-trésorier, certifie par la présente que les crédits étaient disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-avant présentées.

Greffier-trésorier

2025-04-088

6. **DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DE MARS 2025**

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que les membres du conseil municipal approuvent la liste des comptes à payer de mars 2025 au montant de 114 316.08\$ et autorisent le paiement des factures.

Adopté à l’unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Yan Ritchie, greffier-trésorier, certifie par la présente qu’il y a des crédits disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-avant présentées.

Greffier-trésorier

2025-04-089

7. **DÉPÔT DE L’ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MARS 2025**

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que les états de revenus et dépenses de mars 2025 soient déposés et adoptés.

Adopté à l’unanimité des conseillers

8. CORRESPONDANCE

Le maire, monsieur Henri Grenier, résume la correspondance reçue au cours des dernières semaines à savoir :

- Lettre de remerciement de la part Week-End des arts

- Lettre de remerciement de Fonds Michel Lancup
- Lettre d'acceptation du Fonds d'aide aux organismes (FAO) pour le projet « aménagement d'un jeu d'eau »
- Lettre de remerciement de la Fondation des maladies du Cœur et de l'AVC
- Lettre du Ministère des transport et de la Mobilité durable

2025-04-090

9. DONS OU COMMANDITES

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les dons ou commandites suivants :

- Jeux des 50 ans + : 50\$
- Polyvalente de Paspébiac :
 - Voyage de fin d'année à Montréal : 50\$
- Centre d'Action Bénévole Gascons-Percé Inc. pour le système SécuriCab : 128\$

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-04-091

10. PAIEMENTS DE FACTURES

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les paiements des factures suivantes;

- Tetra Tech QI Inc. : facture reliée aux honoraires professionnels dans le cadre du projet d'alimentation et distribution en eau potable, collecte et traitement des eaux usées – secteur Gascons au montant de 30 280.09\$, avant taxes;
- France Thibault, Ing. Expert conseil : facture reliée au devis pour services professionnels et comité de sélection dans le cadre du projet d'aqueduc et égout, secteur Gascons, surveillance des travaux au montant de 3 000\$, avant taxes;
- Huard Électrique : facture reliée (installation d'une entrée) dans le cadre du projet PRIMA au montant de 4 500\$, avant taxes. Cette dépense sera inscrite au surplus de la municipalité.
- Télévag : facture reliée à l'adhésion 2025-2026 de la télévision communautaire au montant de 50\$;
- Tourisme & Commerce MRC du Rocher-Percé : facture reliée à la publicité dans la revue "La route du Rocher-Percé 2025" au montant de 1 500\$, avant taxes;
- Consultant O.P.R. Inc. : facture reliée (dernier 10%) aux services professionnels dans le cadre du dossier du Centre Sportif MSC au montant de 5 400\$, avant taxes. Cette dépense sera inscrite au surplus (résolution : 2022-08-242)
- LFG Construction :
 - Facture reliée au dossier du Centre Sportif MSC au montant de 129 621.75\$, avant taxes. Cette dépense sera inscrite au surplus
 - Facture reliée à la libération de la retenue pour le dossier du Centre Sportif MSC au montant de 55 296.92\$, avant taxes
- Ministère de la Sécurité Publique : facture reliée aux services de la Sûreté du Québec pour l'année 2025 en deux versements payables au Ministre des finances totalisant un montant de 266 786\$:
 - Le 30 juin 2025, au montant de 133 393\$
 - Le 31 octobre 2025, au montant de 133 393\$

Adopté à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Yan Ritchie, greffier-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-dessus présentées.

Greffier-trésorier

2025-04-092

11. ACQUISITION DE BÂTIMENT, AUTORISATION DE SIGNATURES

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu que le conseil municipal autorise le maire et le directeur général à signer tous documents relatifs à l'acquisition du bâtiment appartenant à Caisse Populaire Desjardins du Centre-Sud Gaspésien, situé au 35, route 132 Ouest, Gascons.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-04-093

12. DEMANDE DU MINISTÈRE DU TRANSPORT ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

CONSIDÉRANT QUE le ministère des transports et de la mobilité durable a besoin d'acquérir une petite parcelle de terrain qui appartient à la municipalité de Port -Daniel-Gascons pour fin de servitude de drainage à ciel ouvert.

CONSIDÉRANT QUE le ministère a déposé une offre de prix pour l'acquisition de cette parcelle de terrain selon la juste valeur marchande

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que la Municipalité de Port-Daniel-Gascons;

- accepte l'offre soumis par le ministère des Transports et de la mobilité durable au montant de 865\$ pour l'acquisition d'une parcelle de terrain le long de la route Capitaine-Fournier;
- autorise le maire ainsi que le directeur général à signer tous les documents relatifs à cette transaction;
- demande au directeur général de mandater un notaire pour l'enregistrement de celle-ci.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-04-094

13. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Considérant le règlement 2018-09 relatif à la constitution d'un comité consultatif d'urbanisme de la municipalité;

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme de Port-Daniel-Gascons doit être composé de quatre (4) membres choisis parmi les résidents de la municipalité à l'exclusion des membres du conseil, des officiers municipaux et des membres de tout autre commission nommée par le conseil et, autant que possible, deux (2) citoyens par secteur :

Considérant que le mandat du comité arrive à échéance le 20 avril 2025;

Considérant l'importance d'un tel comité;

Considérant l'intérêt des membres à renouveler leur mandat pour une période de 2 ans;

Pour ces motifs, il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que le conseil municipal :

- nomme les personnes suivantes au sein du comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Port-Daniel-Gascons :
 - Mesdames Lisiane Ross et Renée Mcinnis
 - Messsieurs Paul-Henri Huard et Daniel Huard
 - et monsieur François Beaudin à titre de membre du conseil municipal
- Autorise la dépense pour la formation obligatoire au montant de 160\$ plus taxes pour chaque membre du comité;

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-04-095

14. AUTORISATIONS POUR FA ÉVÈNEMENT

Étant en potentielle situation de conflit d'intérêt, monsieur François Beaudin ainsi que madame Jo-Annie Castilloux ne participent pas à la discussion ni à la prise de décision

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que le conseil municipal autorise FA Évènement à utiliser l'espace culturel et familial pour tenir leur évènement "Glow in the dark" et par la même occasion utiliser le bar pour y vendre de l'alcool lors de l'évènement.

Adopté à la majorité des conseillers

2025-04-096

15. ACHAT D'UNE GÉNÉRATRICE PORTABLE SERVICE INCENDIE

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu que le conseil municipal autorise l'achat d'une génératrice portable auprès de James Lévesque et Fils pour le service incendie au montant de 1 349\$, avant taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-04-097

16. INSCRIPTION AU CONGRÈS 2025 DE L'ADMQ POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET LA GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise l'inscription au congrès 2025 de l'ADMQ pour le directeur général et la greffière-trésorière adjointe au montant de 585 \$ avant taxes pour chaque personne pour un total de 1 174\$, avant taxes. Tous les frais de déplacements, d'hébergement et de repas reliés à ces inscriptions seront remboursés selon la politique en vigueur de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-04-098

17. SOUMISSION - NUTRITE GASPÉSIE

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que le conseil municipal accepte le prix soumis par Nutrite Gaspésie pour désherbant #1 et #2 (étangs aérés) pour un montant de 2 029.5\$, avant taxes. Cette dépense sera payable sur réception de la facture.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-04-099

18. PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES DE SERVICES ET SUBVENTION POUR EAU ET ÉGOUT POUR RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Étant en potentielle situation de conflit d'intérêt, madame Jo-Annie Castilloux ne participe pas à la discussion ni à la prise de décision pour la *première demande*.

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le crédit des taxes de services et subvention pour eau et égout pour résidence intergénérationnelle aux adresses suivantes :

- **266-A, chemin de la Rivière, Port-Daniel : 721.13\$
- 128, route de la Pointe, Port-Daniel : 345.00\$
- 7, route du Capitaine, Gascons : 826.69\$
- 30, route 132 Ouest, Gascons 387.44\$
- 257, route 132 Gascons : 387.44\$
- 31, route 132 Port-Daniel : 345.00\$

Adopté à la majorité des conseillers

19. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle s’est ajoutée à la présente séance.

20. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions s’est tenue avec les gens de l’assistance.

2025-04-100

21. LEVÉE DE LA SÉANCE

L’ordre du jour étant épuisé, monsieur Marc-Aurèle Blais propose la clôture et la levée de la séance à 19 h 22.

Henri Grenier, maire

Yan Ritchie, greffier-trésorier